

Destinataire :	À tous les employés
Expéditeur :	Fatima-Zohra Horr, Coordinatrice planification et acquisition de la main-d'œuvre, Direction des ressources humaines
Date :	2024-12-03
Objet :	Programme d'accès à l'égalité en emploi - Questionnaire d'auto-déclaration

Bonjour,

Dans le cadre de la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans les organismes publics, qui vise à promouvoir une représentation équitable des groupes souvent victimes de discrimination en emploi, nous procédons à une mise à jour des informations des employés. Cette démarche s'inscrit dans notre engagement à réaliser une analyse périodique des effectifs, afin de garantir un environnement de travail plus inclusif et représentatif de la diversité

Nous sollicitons votre collaboration pour remplir le questionnaire d'auto-déclaration d'ici le **20 décembre 2024**. Deux groupes sont visés par cet exercice : les personnes handicapées et les personnes autochtones.

Pourquoi cette déclaration est-elle importante ?

Le questionnaire a pour objectif d'identifier les personnes membres de ces groupes afin d'évaluer nos niveaux de représentations dans les différents emplois au CIUSSS-EMTL.

À quoi serviront les informations recueillies ?

Les renseignements permettront de mettre en œuvre des mesures d'accès à l'égalité, de mesurer les progrès réalisés et de rendre compte des résultats de la représentation des membres des groupes visés dans notre établissement à la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ).

Confidentialité et volontariat

Les renseignements recueillis lors de cette identification ne serviront qu'aux fins de l'application de la Loi, seront strictement confidentiels et ne seront connus que des personnes responsables de l'application du programme d'accès à l'égalité en emploi. La participation à ce sondage est volontaire, mais nous vous encourageons à y répondre.



Lien pour accéder au questionnaire: [Questionnaire d'auto-identification](#). Il peut être complété en moins de cinq minutes.

Pour obtenir plus d'informations sur l'auto-identification, vous pouvez visualiser la vidéo de la CDPDJ en cliquant sur le lien suivant : [Qu'est-ce qu'un formulaire d'auto-identification](#)

Nous vous remercions pour votre collaboration.